



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Grands villages pour demain

Publics concernés

Collectivité territoriale

Domaines secondaires

Économie territoriale , Foncier , Logement , Infrastructures

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt est conjoint entre le Département de la Charente et la Région Nouvelle-Aquitaine. Il permet l'accompagnement de communes rurales de Charente dans l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel et multithématique (plan guide) pour conforter à terme l'attractivité de leur centre-bourg.

Échéances

Fin de dépôt des dossiers : 31 Octobre 2023

Etude des dossiers : Novembre 2023

Prise de décision : Décembre 2023

Objectifs

Fournir aux petites communes rurales un soutien technique en vue de définir une stratégie de dynamisation et d'adaptation de leur centre-bourg. Les communes peuvent être dans une phase initiale de réflexion ou avoir déjà entamé une démarche ou des projets.

L'accompagnement mis en œuvre par le CAUE de Charente doit aboutir à l'établissement d'un plan guide qui, de manière transversale et pluriannuelle, répertorie, priorise et assure la cohérence des projets que la commune prévoit de mettre en place.

Les communes lauréates bénéficieront de la **mobilisation de partenaires financiers et ingénierie complémentaires**, le cas échéant.

Bénéficiaires

Les cibles privilégiées sont les **communes de Charente de moins de 1500 habitants**, assurant des fonctions de centralités rurales et/ou représentatives des différentes typologies de ruralité (périurbain, très isolé...).

Cinq communes maximum seront retenues.

Montant

Le soutien à l'élaboration du plan guide se traduit par un accompagnement en ingénierie proposé par le CAUE de Charente tout au long de la démarche. Il pourra également accompagner les communes dans la mobilisation d'une ingénierie complémentaire si besoin.

La Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Charente soutiendront via leurs compétences et dispositifs respectifs les projets qui découleront des plans guides. Ils mobiliseront plus largement les acteurs susceptibles de contribuer à réaliser les actions du plan guide (Etat, fonds européens, bailleurs sociaux...)

Critères de sélection

- **Volontariat et engagement** du Maire et du Conseil Municipal de s'inscrire dans la démarche de plan guide pluriannuel et multithématique ;
- **Engagement de la Commune** au travers de la charte du Département "Charente 2030" ;
- **Cohérence avec la feuille de route "Néo Terra"** de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- **Pertinence de la démarche** : caractère transversal de la démarche (habitat, services, mobilités, transition écologique...), organisation de la gouvernance (implication des habitants, lien avec des acteurs privés et publics), cohérence avec les documents d'urbanisme et schémas supra-communaux.

Les dossiers de candidature seront examinés par une commission composée d'élus de la Région, le Département de la Charente et le CAUE de Charente.

Comment faire ma demande ?

Les dossiers sont à déposer à la Région Nouvelle-Aquitaine et au Département de la Charente :

Monsieur le **Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine**

Pôle DATAR - AMI "Grands villages pour demain"

Hôtel de Région - 14 rue François de Sourdis - 33077 Bordeaux CEDEX

Monsieur le **Président du Conseil Départemental de Charente**

Pôle Infrastructures et aménagement du territoire

AMI "Grands villages pour demain"

31 boulevard Emile Roux - CS 60 000 - 16917 Angoulême Cedex 9

Documents à fournir :

- *Dossier de candidature dûment complété ;*
- *Relevé d'identité bancaire de la commune ;*
- *(facultatif) Délibération du conseil municipal actant la volonté de s'inscrire dans la démarche proposée.*

Correspondants

Région Nouvelle-Aquitaine

14 rue François-de-Sourdis
33077
Bordeaux

Jean-Philippe Haufeurt - 05 57 57 82 92